



Bruxelles, le 17.5.2017
COM(2017) 242 final

ANNEX 1

ANNEXE

au

**rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil
sur l'évaluation de l'application pratique du document unique de marché européen
(DUME)**

Tableau 1. Date d'entrée en vigueur de la législation nationale transposant les directives 2014/24/UE et 2014/25/UE – État des lieux au 5 avril 2017

États membres	Directive 2014/24/UE «classique»	Directive «secteurs spéciaux» 2014/25/UE
Belgique		
Bulgarie	15.4.2016	15.4.2016
République tchèque	1.10.2016	1.10.2016
Danemark	1.1.2016	1.1.2016
Allemagne	18.4.2016	18.4.2016
Estonie		
Irlande	5.5.2016	5.5.2016
Grèce	8.8.2016	8.8.2016
Espagne		
France	1.4.2016	1.4.2016
Croatie	1.1.2017	1.1.2017
Italie	19.4.2016	19.4.2016
Chypre	28.4.2016	23.12.2016
Lettonie	1.3.2017	1.4.2017
Lituanie		
Luxembourg		
Hongrie	1.11.2015	1.11.2015
Malte	28.10.2016	28.10.2016
Pays-Bas	1.7.2016	1.7.2016
Autriche		
Pologne	28.7.2016	28.7.2016
Portugal		
Roumanie	26.5.2016	26.5.2016
Slovénie	1.4.2016	1.4.2016
Slovaquie	18.4.2016	18.4.2016
Finlande		
Suède		
Royaume-Uni	18.4.2016	18.4.2016

Tableau 2. Nombre de visiteurs uniques du service eDUME par État membre (janvier 2017)

États membres	Visiteurs uniques
Roumanie	31561
Danemark	11217
Pologne	9049
Espagne	9444
Italie	6425
Grèce	3858
Norvège	4147
Allemagne	3427
France	3107
Finlande	2959
Suède	2327
Royaume-Uni	1945
Portugal	1221
Pays-Bas	1231
Bulgarie	781
Croatie	724
Slovaquie	633
Hongrie	617
Belgique	596
République tchèque	543
Slovénie	443
Autriche	401
Suisse	286
Lettonie	194
Irlande	177
Estonie	91
Lituanie	61
Chypre	34
Luxembourg	29
Malte	26

Tableau 3. Avantages et inconvénients de l'utilisation du DUME signalés par les États membres

Avantages	États membres
Réduction attendue de la charge administrative pour les fournisseurs (y compris les PME)	Chypre, Croatie, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, République tchèque
Réduction attendue de la charge administrative pour les acheteurs	Grèce, Irlande, Italie, Lituanie
Meilleur rapport qualité/prix découlant de l'ouverture du marché et de la concurrence	Italie
Transparence accrue pour les fournisseurs en matière de critères d'exclusion et de sélection	Belgique
Premier pas vers l'interopérabilité de la passation de marchés publics en ligne à travers l'UE	Portugal
Participation transfrontalière aux procédures de passation de marchés simplifiée	Belgique, Finlande
Critères d'exclusion et de sélection normalisés, dans une liste exhaustive	Chypre, Finlande, Portugal
Normalisation des déclarations sur l'honneur, au niveau national et à travers l'UE	Suède
Processus d'évaluation accélérée, procédure raccourcie	Belgique, Finlande, Lituanie, Roumanie
Légère réduction supplémentaire par rapport au système existant	Espagne, Pays-Bas
Avantages une fois la version électronique disponible	Bulgarie, Finlande, Hongrie, Irlande
Avantages une fois la connexion automatique aux plates-formes de marchés publics en ligne et registres disponibles	Finlande, Slovaquie

Inconvénients	États membres
Le formulaire est trop compliqué	Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Pologne
Le formulaire est trop long	Allemagne, Autriche, Espagne
Augmentation de la charge administrative pour les opérateurs	Autriche, Danemark, Espagne, Pologne
Augmentation de la charge administrative pour les pouvoirs adjudicateurs	Autriche, Danemark, Espagne, Finlande
Le formulaire papier est problématique, mais les choses pourraient être améliorées avec la version électronique	Hongrie
Le DUME représente un pas en arrière par rapport aux déclarations sur l'honneur utilisées avant son introduction	Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande
Il est plus facile pour les opérateurs de fournir toutes les pièces justificatives dès le début	Espagne, Pologne
Le formulaire est trop rigide	Danemark
Les acheteurs et les fournisseurs rencontrent des	Grèce

difficultés lors de la phase initiale	
Non utilisé par la plupart des opérateurs, acceptation rare des fournisseurs	Allemagne, Espagne
Si le DUME ne peut pas être réutilisé pour plusieurs procédures, il est difficile de convaincre les parties prenantes de l'utiliser	Malte